

**M<sup>E</sup> ALAIN  
BENSOUSSAN,**  
avocat à la cour d'appel de Paris  
et spécialiste en droit  
de l'informatique,  
vous informe  
de vos droits.

## Anonymat sur les blogs : pas de remise en cause

### L'AVIS de notre avocat

La proposition de loi sur la levée de l'anonymat des blogueurs semble être abandonnée puisque le ministre de la Justice, à l'occasion d'une réponse ministérielle publiée le 20 janvier 2011, a en effet précisé que, pour obtenir l'identité d'un blogueur anonyme, les plaignants devront recourir à la justice. La proposition de loi déposée en mai 2010 visait à obliger les blogueurs à dévoiler leur identité. Rappelons qu'actuellement, la loi pour la confiance dans l'économie numérique (LCEN du 21 juin 2004) leur permet de préserver leur anonymat en se limitant à « tenir à la disposition du public » les éléments d'identification de l'hébergeur du blog, à qui ils doivent, bien entendu, transmettre leurs coordonnées personnelles. Ce régime ne facilite pas l'exercice du droit de réponse de la part des personnes nommément mises en cause par des auteurs anonymes. En effet, dans bon nombre de cas, les coordonnées personnelles laissées à l'hébergeur sont incomplètes, voire erronées, et ne permettent pas d'identifier un blogueur qui abuserait de son droit d'expression (diffamation, injures, dénigrement). Le Sénat proposait donc d'assimiler l'éditeur non professionnel au directeur de la publication, afin qu'un responsable juridique soit clairement identifié.

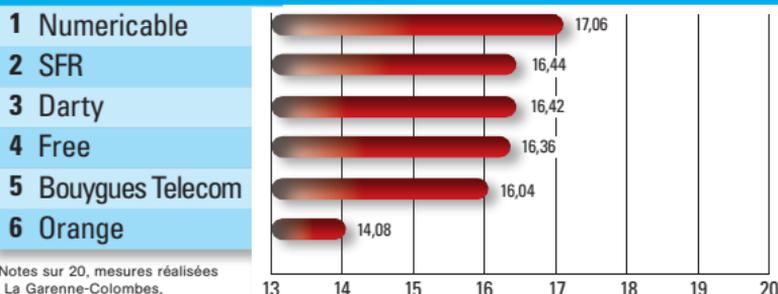
## Baromètre

## TÉLÉPHONIE

En partenariat avec



### CLASSEMENT DES FAI - DU 03 AU 09/02/2011 \*



## L'ANALYSE

Les services de téléphonie par Internet ont connu quelques difficultés durant cette semaine. Plusieurs tentatives de mise en relation ont échoué pour Darty, Free et Orange. La qualité du son s'est légèrement dégradée, essentiellement pour les appels émis vers l'international. Par ailleurs, des variations de cette qualité sonore, parfois très importantes, ont été observées sur les communications de longue durée, pouvant conduire à un inconfort auditif assez désagréable pour les interlocuteurs.